d'Anzin ... Saint-Aubin

n°05 - juin 2009

Cafougnette chez les Anzinois

Fête des voisins

Brocante

L'été des ados

Ce mois de mai a été marqué par une activité communale et associative très dense : le Défifoot de l'étoile sportive, le concert des Violons de France, la brocante, l'exposition sur la commémoration du 8 mai 1945, l'exposition de mosaïques d'Anzin Cré Arts, le concours Main Square festival, le tournoi communautaire Questions pour un champion, sans oublier la première édition de la Fête des Voisins dans notre commune. La liste est longue et je ne recense ici que les manifestations ponctuelles, je ne compte pas les activités régulières de nos associations qui animent chaque jour Anzin-Saint-Aubin.

Le mois de juin sera lui aussi tout aussi actif avec les 25 ans de la Cécilienne, le concert de cuivres, la fête des écoles, l'exposition de l'Atelier de peinture, le concert de clavecin ou encore le conte pour petits et grands. Anzin-Saint-Aubin est une commune qui bouge et ce dynamisme reconnu de tous, elle le doit à son tissu associatif.

Je souhaite ce mois-ci dédier cet édito aux nombreux bénévoles anzinois qui œuvrent, parfois quotidiennement, pour leur association ou tout simplement leur village. Ces personnes de l'ombre qui permettent qu'une fête soit réussie, qu'une manifestation se déroule sans encombre. Ils ne cherchent ni gloire, ni honneur, juste à se consacrer aux autres et à partager une passion. S'investir dans une association ou pour sa commune est un antidote à l'individualisme et au repli sur soi, c'est un geste citoyen fort qui n'est pas souvent apprécié à sa juste valeur.

Je tiens donc à les féliciter pour leur implication dans la vie locale et je précise que le conseil municipal sera toujours à leurs côtés et qu'il continuera de soutenir toute initiative intéressante et bénéfique pour la population.

Le mois de juin, c'est aussi le retour des beaux jours, Anzin-Saint-Aubin va progressivement s'embellir avec le fleurissement conçu par nos services techniques. Je tiens d'ailleurs à remercier les agents municipaux pour le travail produit ces derniers temps dans des conditions qui ne sont pas faciles (mauvais temps, personnel en formation, procédure de marchés publics, impondérables, etc.). En effet conformément à nos engagements, nous n'avons pas renouvelé les marchés d'entretien d'espaces verts et nous nous sommes dotés de machines plus performantes. L'économie sera d'environ 30 000 €. par an.

La constante recherche de l'amélioration du service rendu à la population est notre préoccupation principale. Élus et personnel communal s'attèlent mois après mois à l'optimisation de l'organisation des services et à la modernisation de nos outils de travail à tous les niveaux. Ainsi nous serons bientôt capables de répondre à un autre engagement : avoir une commune attrayante, respectueuse de son environnement et placée sous le signe du développement durable.

Bien amicalement.
David Hecq

Sommaire

Vie Communale.....p. 3 à p. 8
- *Cafougnette chez les Anzinois.....p. 3*
- *Les ados en action.....p. 7*
- *Fête des voisins.....p. 8*

Histoire Locale.....p. 10 et p. 11

La parole aux Associations.....p. 12 à p. 14

L'agenda en un clin d'œil.....p. 15

Evènement communal.....p. 16

Anzin Saint Aubin

Mairie
10 bis rue Henri Cadot
62223 Anzin-Saint-Aubin
Tél : 03.21.71.52.83
Fax : 03.21.24.93.42

Horaires d'ouverture
lundi au vendredi
8h00-12h00 et 13h30-17h30
samedi
9h00-12h00
(permanence état civil)

E-mail
anzin-saint-aubin@wanadoo.fr
Site officiel
www.ville-anzin-saint-aubin.fr
Site d'actualités
www.anzin-saint-aubin.com

CUA
3 rue Frédéric Degeorge
62026 Arras
Tél : 03.21.21.87.00
Fax : 03.21.21.87.87
infos@cu-arras.org
www.cu-arras.fr

Point Info Déchets
Tél : 03.21.15.27.27

Bus ARTIS
Tél : 03.21.51.40.30
www.bus-artis.fr

Astreinte Sécurité
Tél : 06.07.10.90.82

Numéros d'Urgence
Police : 03.21.24.50.17
Pompiers : 18
SAMU : 15
Electricité : 0.810.333.959
Gaz : 0.810.433.659
Eau : 0.810.108.801

d'Anzin ... à Saint-Aubin
Bulletin Municipal d'Anzin-Saint-Aubin
N°05 - juin 2009

Directeur de publication : M. David Hecq
Rédactrice en chef : Mme Karine Arguillère
Rédaction : mairie et associations
Photos : mairie et associations
Maquette - Mise en page :
François Fockenoy
francois-fockenoy@orange.fr

Impression : Imprimerie Centrale de Lens
Tirage : 1.300 exemplaires

Papier recyclé (40% à 60%) et issu de forêt ayant fait l'objet d'un programme de reforestation (40% à 60%), à l'aide d'encres à base végétale.

IMPRIM'VERT Votre imprimeur agit pour l'environnement

Vie Communale

Cafougnette en visite à Anzin-Saint-Aubin

Personnage emblématique de la région Nord-Pas-de-Calais, Cafougnette, créé par Jules Mousseron en 1896, a vu ses aventures transposées en bandes dessinées en 2005 par Frédéric Malenska à l'écriture et par Rémy Mabesoone au dessin.

Trois albums sont sortis à ce jour et ont connu un franc succès avec plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires vendus. Un succès mérité et initié bien avant la déferlante "Bienvenue chez les Ch'tis" qui a popularisé notre région et son patois si typique. Il faut dire que même si Cafougnette est très connu dans le bassin minier, ses histoires ont dépassé les frontières de notre région et il est toujours très présent dans les esprits avec ses "cafougnettes", qu'on pourrait qualifier aujourd'hui de "blagues bon enfant".

La municipalité vous propose de rencontrer en toute convivialité les auteurs de cette série le dimanche 5 juillet de 14h00 à 18h00 dans la salle d'honneur de la mairie.

Des planches originales seront exposées et cela sera pour les visiteurs l'occasion de faire dédicacer leur bande dessinée par les auteurs. À 18h00, un pot de l'amitié clôturera cette rencontre.

Conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 28 mai, un compte-rendu est disponible en mairie ou consultable sur le site :

www.anzin-saint-aubin.com

La prochaine réunion du conseil aura lieu le **jeudi 25 juin à 20h00.**

Mariages

David Hecq, maire, et Jean-Louis Duriez, adjoint au maire, ont célébré le 16 mai dernier le premier mariage de l'année 2009. Il s'agit de Sylvain Grandadam et Claudine Ledent.

La semaine suivante, le 23 mai, ce fut le tour de Pierre-Alain Lefebvre et Karine Briffaut de s'unir officiellement devant monsieur le maire. Ce même jour, un autre mariage fut célébré, celui de Raymond Jolly et Birgit Berger. C'est Dominique Candelier, conseillère municipale, qui prononça leur union.

Le mois de mai se termina par la célébration du mariage de Gérald Deflandre et de Véronique Barbier. Bruno Mignot, conseiller municipal, accompagna monsieur le maire dans le déroulement de la cérémonie, non sans une certaine émotion puisque celle que l'on appellera désormais "*Madame Deflandre*" est une élue du conseil municipal d'Anzin-Saint-Aubin.

Lors de ces célébrations printanières, le beau temps était de la partie et tous ces jeunes mariés ont pu s'adonner à la traditionnelle séance photo dans le parc du château-mairie.

① 16 mai : Sylvain et Claudine Grandadam
② 23 mai : Alain et Karine Lefebvre
③ 23 mai : Raymond et Birgit Jolly
④ 29 mai : Gérald et Véronique Deflandre

Le conseil municipal d'Anzin-Saint-Aubin présente ses sincères félicitations et tous ses vœux de bonheur aux mariés.

Brocante 2009

Belle réussite pour la brocante du printemps

Malgré une petite averse en cours de matinée qui donna quelques sueurs froides aux organisateurs, la brocante du printemps a été une incontestable réussite : plus de 350 exposants répartis sur 650 emplacements et des milliers de visiteurs venus chiner ou se promener en famille.

Cette année, des nouveautés étaient au rendez-vous : pour amuser petits et grands, des clowns et des jongleurs de Ben An Cirq égayaient les rues de la commune. Pour le plaisir des oreilles, le groupe Liberty Band, situé place Jehan Bodel, jalonna les grands morceaux de l'histoire du jazz et de la soul. Enfin, pour le confort des vendeurs et des chineurs, le comité des fêtes a installé deux sanitaires mobiles aux endroits stratégiques de la brocante.

Au niveau "commerce", de l'avis des brocanteurs d'un jour, les ventes ont été aussi bonnes que l'année précédente même si, crise oblige, les marchandages furent plus importants que d'habitude.

Le comité des fêtes remercie les nombreux bénévoles venus portés main forte pour que cette manifestation, toujours très appréciée par la population, se déroule dans les meilleures conditions possibles et vous donne rendez-vous en 2010 pour une 25e édition qui ne manquera pas de surprises !

Commémorations du 26 avril et du 8 mai

La loi du 14 avril 1954 consacre le dernier dimanche du mois d'avril au souvenir des victimes de la déportation et morts dans les camps de concentration du IIIe Reich au cours de la guerre 1939-1945. C'est donc le dimanche 26 avril que s'est déroulée la cérémonie du souvenir des victimes et héros de la déportation dans notre commune.

Même si notre commune ne compte plus de déportés, le devoir de mémoire nous oblige à commémorer cette journée dignement et à rappeler deux points essentiels :

- se souvenir du drame de la déportation, pour que de tels faits ne se reproduisent plus,
- honorer la mémoire de tous les déportés, survivants ou disparus et rendre un hommage appuyé à leur sacrifice.

De nombreux anciens combattants, conseillers municipaux, présidents d'association et habitants ont assisté à la commémoration.

Autre cérémonie, liée à ce triste conflit : la commémoration de la signature de l'armistice du 8 mai 1945. Les Anzinois étaient venus nombreux assister à ce moment de recueillement. Parmi eux, beaucoup avaient vécu cette période difficile et cette cérémonie était l'occasion de rappeler à leur souvenir les personnes proches ou moins proches victimes de ce conflit.

Après une minute de silence, monsieur le maire a fait lecture du discours officiel de Jean-Marie Bockel, secrétaire d'état aux anciens combattants. Il a profité de cette occasion pour déplorer le manque de civisme de certaines personnes qui ont dérobé plusieurs drapeaux tricolores lors de la cérémonie du 1er mai : une plainte a été déposée. Monsieur Lecointe, président de la FNACA, a ensuite rappelé à notre souvenir les Anzinois disparus pendant la seconde guerre mondiale comme messieurs Grard et Fauquembergue. Quelques

choristes de la Cécilienne, dont la présidente, madame Bourdon, ont chanté les premiers couplets de La Marseillaise, accompagnées par monsieur Kowendy au saxophone.

Toutes les personnes présentes se sont ensuite retrouvées en mairie autour du verre de l'amitié. Là encore, ils avaient rendez-vous avec l'Histoire et le devoir de mémoire puisque monsieur Jean-Marie Dingreville, collectionneur privé, présentait de très nombreux objets et documents datant de la seconde guerre mondiale : journaux, affiches, livres d'époque, cartes postales anciennes, photos, reproductions de lettres parfois très émouvantes, comme celle dans laquelle Octave Legrand, un résistant français sur le point d'être fusillé fait ses adieux à sa famille et leur souhaite force et courage pour surmonter cette épreuve…

Les visiteurs ont été touchés et impressionnés par la somme de documents produits, comme en témoignait le livre d'or à leur disposition sur place. Lundi 11 mai, les élèves de l'école primaire ont pu découvrir cette exposition et bénéficier des explications de ce collectionneur.

Photo : Eric Coulon

La municipalité remercie monsieur Dingreville pour sa disponibilité.

Attention : depuis le 2 juin, les mini motos et les mini quads sont à déclarer en mairie.

Concert des Violons de France

Standing ovation pour les Violons de France

Deux cents personnes s'étaient rendues ce vendredi 1er mai à la salle Les Viviers pour assister au concert unique des Violons de France.

L'orchestre à cordes impressionna l'assemblée par sa maîtrise des répertoires de Bach, Mozart et surtout Vivaldi.

Le programme, très dense, débuta par la *Petite Musique de Nuit* de Mozart, et Frédéric Moreau, le chef d'orchestre, entra en scène pour le concerto de Bach en mi majeur. Après la pause, l'intégrale des *Quatre Saisons* de Vivaldi fut interprétée.

Devant les applaudissements et surtout la standing ovation du public anzinois, l'orchestre offrit en guise de rappel une subtile interprétation de *la Ronde des Lutins* de Bazzini et clôtura par une amusante pizzicato polka de Strauss, jouée au doigt par les 10 musiciens.

La virtuosité de Frédéric Moreau, le chef d'orchestre, associée à l'excellente prestation des musiciens, sans oublier la bonne acoustique de la salle Les Viviers permirent d'offrir au public une soirée mémorable. A la sortie, beaucoup de spectateurs demandèrent aux organisateurs de renouveler ce genre de soirée classique. Nul doute que ce message n'est pas tombé dans l'oreille d'un sourd !

Concert de clavecin

La commune d'Anzin-Saint-Aubin vous propose un concert unique sur un instrument rare, le mardi 23 juin à 20h30, salle des aînés :

Couperin, Bach, Scarlatti,
interprétés au clavecin par Olivier Spilmont

En matinée, deux séances seront proposées aux élèves de l'école primaire pour leur faire découvrir l'instrument.

Olivier Spilmont est un jeune claveciniste nordiste. En 1996, il crée l'ensemble Alia Mens. En 2003, il participe à une Master class dirigée par Jordi Savall en Catalogne où il rencontre Pierre Hantaï. Durant toute l'année 2005, il mène avec son ensemble un projet d'intervention en milieu scolaire autour de l'œuvre de Marc-Antoine Charpentier. Son répertoire aborde également le répertoire contemporain (création d'oeuvres de Jacques Derégnaucourt). En 2006, il donne une série de master-class sur la musique médiévale avec le Llibre Vermell de Montserrat au Conservatoire de Valenciennes, ainsi qu'une série de représentations de Cosi Fan Tutte avec l'orchestre Amadeus (dir. Laurent Hirsch). En 2008, il est soliste avec le Concert Français (dir. Pierre Hantaï) sur les concertos à 2 et 3 clavecins de Bach.

Programme :
- *Suite en Fa* et *Tombeau sur la mort de Monsieur Blancrocher* de Louis Couperin
- *Suite française en do mineur* de Jean-Sébastien Bach
- *Six sonates* de Domenico Scarlatti

Le verre de l'amitié sera offert à l'issue du concert.

Le concert bénéficie du soutien du conseil général du Pas-de-Calais.

Drôles de marques

Vous avez été nombreux à vous interroger sur la présence de marquages de couleur orange sur l'ensemble du territoire de la commune. Renseignements pris, il s'agit, pour une petite partie, de repères suite au mesurage officiel de la prochaine course des 10 km et pour les autres repérages, plus nombreux, de relevés des réseaux électriques et gaz, à la demande de Electricité-Gaz Réseau Distribution France. Donc, rien d'inquiétant !

Tri sélectif

Dans le cadre du tri sélectif, la communauté urbaine d'Arras a mis en service, dans les cimetières de la commune, y compris celui de Saint-Aubin, un tri entre "déchets non compostables" et "déchets compostables".

- Une poubelle portant l'affichette *"Dans ce bac : les déchets non compostables"* recueillera les fleurs artificielles, films plastiques, vases, les pots en terre ou en plastique, les accessoires en plastique…
- Une poubelle portant l'affichette *"Dans ce bac : les déchets compostables"* recueillera les fleurs naturelles coupées (sans film plastique ni vase), les plantes en motte (sans pot, film plastique ou accessoire).

Merci de bien vouloir appliquer ce tri.

Informations complémentaires :

Point Info Déchets
03.21.15.27.27

Arras Communauté Urbaine

Jeu Main Square Festival

Samedi 16 mai, les jeunes anzinois de 15 à 25 ans avaient l'occasion de gagner 10 places, offertes par la municipalité, pour le concert du Main Square Festival du 2 juillet.

Cette année, les élus et Charlotte Petit avaient imaginé un jeu sous forme d'un questionnaire à compléter dans un temps donné. Les questions portaient sur deux thèmes : notre commune, son patrimoine mais aussi son visage actuel ; et le groupe phare du concert du 2 juillet, Cold Play. Tous les participants se sont donc vu remettre le questionnaire de deux pages, un crayon et un plan d'Anzin-Saint-Aubin, avec pour seule contrainte de le retourner deux heures plus tard avec le maximum de réponses.

C'est ainsi qu'en cette fin d'après-midi à la météo pourtant peu clémente, l'on a pu voir une vingtaine de jeunes arpenter la commune pour récolter les bonnes réponses : de l'église au golf, du petit Casino à la chapelle Saint-Aubin… A l'heure dite, tous avaient rendu leur copie et se désaltéraient en mairie en attendant les résultats.

Comme une majorité d'entre eux avait répondu correctement à toutes les "colles", la question subsidiaire les a départagés.

Il s'agissait d'évaluer, sans la toucher, le poids de la Marianne trônant sur une petite étagère dans la salle du conseil. Malgré sa couleur bois, celle-ci était en plâtre… et ne pesait que neuf kilos, comme tous ont pu le vérifier lors de la pesée en direct ! La plupart l'avaient évaluée plus lourde… Ce sont les jeunes dont l'estimation était la plus proche du poids réel qui l'ont emporté. Les perdants sont tout de même repartis avec un bon d'achat de 15€.

Les jeunes ont ensuite pu échanger avec les organisateurs autour du pot de l'amitié.

Bravo à tous les participants, à qui nous donnons rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition.

Le personnel communal à l'honneur

Félicitations à Nathalie Maillard

Notre personnel communal est plein de ressources et a à cœur d'évoluer. Nathalie Maillard, qui est affectée à l'école maternelle pour aider les enseignantes, a ainsi obtenu son C.A.P. Petite Enfance au mois de mars dernier. Ce diplôme, qui fait suite à une V.A.E. (Validation des Acquis de l'Expérience) reconnaît officiellement ses compétences. Outre un épais dossier qu'elle a préparé en plus de son temps de travail depuis le mois de septembre 2008, Nathalie Maillard a également passé une épreuve orale. Cette candidate de valeur a convaincu le jury, pourtant sélectif - sur les six candidats de son groupe, elle est la seule à avoir obtenu le diplôme du premier coup.

Le C.A.P. Petite Enfance permettra à Nathalie Maillard de poursuivre sa qualification en préparant prochainement le concours d'A.T.S.E.M. (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles)

Du fait de son expérience et de sa qualification, la municipalité a tenu à réaffirmer Nathalie Maillard dans son poste en la nommant responsable du personnel communal affecté à l'école maternelle.

Thé dansant

Le 10 mai dernier, le comité local de coordination des clubs des aînés d'Arras et des communes avoisinantes avait choisi Anzin-Saint-Aubin pour organiser son traditionnel thé dansant.

Dès 14h30, madame Caudron, la souriante présidente, accueillait les premiers danseurs, et très rapidement les groupes se formaient. Les amateurs de danse se retrouvaient avec la perspective de passer un agréable après-midi. Dès 15h00, Arnaud Guimard et son accordéon invitaient les danseurs à entrer dans la danse : non stop jusqu'à 20h00, enchaînant valses, polka, madison et autres danses avec chorégraphies que les habitués exécutaient sans faute et sans fatigue apparente.

Oubliées les douleurs de la semaine… plus d'un "jeune" aurait eu peine à les suivre tant le rythme était endiablé. La pâtisserie et les boissons rafraîchissantes ont permis à tous les danseurs de tenir le coup.

Le maire et quelques élus, dont Monique Averlant, adjointe aux affaires sociales, ont honoré de leur présence cette sympathique manifestation.

Les factures de cantine/garderie doivent être impérativement réglées avant le 30 du mois suivant

Place aux Ados !

Les ados anzinois bougent avec leur commune !

Fidèle à sa politique menée envers les adolescents, la municipalité d'Anzin-Saint-Aubin continue de proposer à cette population des activités ponctuelles pendant les petites vacances. Ainsi, Benjamin Gorin, animateur communal, et Charlotte Petit, actuellement en stage dans l'équipe d'animation, ont organisé récemment deux sorties.

La première a emmené une quinzaine de candidats à l'aventure à Ohlain pour y pratiquer l'accrobranche, un parcours dans les arbres : sujets au vertige s'abstenir !

Lors d'une deuxième rencontre, un autre groupe a pu s'initier au squash dans le club anzinois. En effet, cette association avait pour cela mandaté l'un de ses membres, en la personne d'Olivier Bétrémieux, pour leur faire découvrir ce sport pour lequel la commune a la chance de posséder les infrastructures nécessaires.

C'est cette fois une quinzaine de garçons qui ont disputé des parties endiablées pendant près de deux heures. Ils se joignent à la municipalité pour remercier Olivier Bétrémieux : grâce à ses explications avisées et sa pédagogie, une nouvelle passion est peut-être née pour certains.

Pour cette première année de mise en place, les adolescents ont répondu présent puisqu'à chaque rencontre ils étaient entre quinze et trente participants. C'est encourageant et la municipalité entend bien poursuivre dans cette voix l'année prochaine. Les sorties ponctuelles reprendront ainsi dès les vacances de la Toussaint 2009, en gardant le même esprit : deux rencontres par session, dont l'une pour pratiquer des activités dans la commune et une sortie extérieure.

Bougez cet été avec "Brunehaut Ados"

À l'initiative du SIVOM Brunehaut, qui regroupe les municipalités d'Anzin-Saint-Aubin et de Sainte-Catherine, une rencontre de jeunes a été organisée par Charlotte Petit, animatrice stagiaire à Anzin-Saint-Aubin, le samedi 2 mai dans le local Georges-Degouy de Sainte Catherine.

Les élus du Sivom Brunehaut ont confié à Charlotte Petit l'organisation de cette réunion avec comme objectif fixé : établir avec les ados un programme d'activités et de loisirs pour les vacances.

Charlotte Petit a relevé brillamment le défi en permettant aux ados d'exprimer leurs souhaits d'animations, d'activités sportives ou culturelles ou encore de sorties extérieures.

Notons que lors de cette rencontre, les jeunes danseurs de l'association melting-pop ont fait une démonstration de danse urbaine en battle et free-style. Puis, un groupe de jeunes rockeurs d'Anzin-Saint-Aubin, "Echoes", a donné un sympathique concert en public.

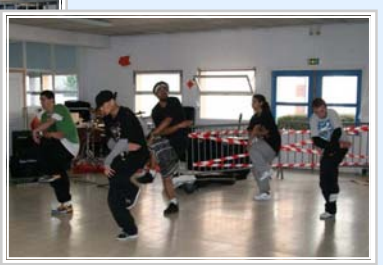

De nombreux projets sont d'ores et déjà lancés et seront expérimentés dès cette année, lors de la session de juillet. Le SIVOM Brunehaut proposera des activités ponctuelles pour les ados Sainte-Catherinois et Anzinois, âgés de 15 à 18 ans : ateliers hip-hop et graph, Parc Astérix, camping à Quend Plage avec parcours Acrobranche, Kinépolis, etc… Si c'est une réussite, cette organisation "spécial ados" sera pérennisée.

Le planning vous sera présenté lors des inscriptions, en mairie d'Anzin-Saint-Aubin, de 17h00 à 19h00 :

- ➤ vendredi 26 juin
- ➤ mercredi 1er juillet

Pour plus d'informations, contactez la mairie au 03.21.71.52.83 ou sur ados-anzin@orange.fr.

Nouvelle entreprise anzinoise

Vous aimez les voitures anciennes ?! Vous recherchez la pièce manquante ?! Vous souhaitez revendre l'une d'elle ou céder un véhicule ?! Contactez Emmanuel Rebours, patron d'une micro entreprise à votre service 7j/7j.

Troc Ancienne : 27 rue Sadi Carnot
06.70.57.61.53 - troc.ancienne@yahoo.fr

Enquête CODERS

Il y a quelques semaines, nous avions demandé aux retraités de répondre à une enquête dans le cadre de l'implantation du CODERS (Comité de coordination de la Retraite Sportive). Après analyse des réponses, il ressort que la plupart d'entre vous sont intéressés par des voyages. Les questionnaires ont été transmis au CODERS, qui nous tiendra informés de la suite donnée à cette enquête.

La première fête des voisins organisée par le comité des fêtes a été un franc succès. Tout a commencé par une météo capricieuse qui a poussé les organisateurs à un repli stratégique dans la salle Les Viviers. Celui ci s'est avéré judicieux car l'ambiance y a été très chaleureuse.

Les personnes présentes ont apprécié la simplicité de cette manifestation, une équipe accessible, sympathique et disponible.

La sangria d'accueil très appréciée a largement contribué au rapprochement de tous les convives. En effet, chacun a fait goûter ses petits plats à ses voisins.

On a ainsi vu parmi les plats traditionnels de salade de riz, d'haricots verts, taboulé circuler des mets orientaux, des plats typiques africains et asiatiques.

Pour accompagner le tout , il y avait non pas un, ni deux mais bien trois cochons rôtis pendant plus de 6 heures sous la surveillance d'une équipe qui a su résister à la chaleur intense dégagée par les barbecues.

Après cette restauration à la bonne franquette, la musique s'est mise en marche et c'est tard dans la nuit que s'est terminée cette sympathique fête des voisins.

Bravo à tous les Anzinois qui ont contribué par leur présence et leur convivialité à la réussite de cette soirée.

Pour une première, c'est assurément une belle première.

Inscriptions aux centres de loisirs : du 22 au 26 juin en mairie d'Anzin-Saint-Aubin

Médailles d'honneur du travail

Vendredi 1er mai, en mairie d'Anzin-Saint-Aubin, David Hecq, maire, et son équipe municipale ont procédé à la remise des diplômes aux récipiendaires d'une médaille d'Honneur du Travail.

Un bouquet de fleurs a été remis aux dames, un coffret de vin aux hommes.

Mention spéciale à madame Taffin qui a reçu quatre diplômes dont celui de Grand Or (43 ans), madame Guilbert (Grand Or) et monsieur Deloffre (Grand Or).

Tous se sont retrouvés autour du verre de l'amitié en compagnie des proches venus spécialement pour l'occasion.

Promotion du 14.07.08

ARGENT
Cathy Messager
Jocelyne Taffin

VERMEIL
Anne-Marie Bernard
Patrick Bernard
Christiane Dumaine
Patrick Gosselin
Jocelyne Taffin

OR
Didier Deloffre
Jocelyne Taffin

GRAND OR
Didier Deloffre
Jocelyne Taffin

Promotion du 01.01.09

ARGENT
Marie-France Marchand

VERMEIL
Berthe Lefebvre
Marie-France Marchand

OR
Berthe Lefebvre
Pierre Lejosne
Gérard Marchand
Pascale Mondot
Serge Mondot
Sébastien Roméro

GRAND OR
Michèle Guilbert

Inscriptions aux écoles

Pour des questions d'organisation des classes, nous demandons aux Anzinois souhaitant inscrire pour la première fois leur enfant à l'école maternelle ou primaire de la commune de le faire le plus vite possible et **avant le 19 juin** auprès des directeurs d'école.

Les demandes de dérogation sont closes depuis le 2 juin.

Horaires de tonte autorisés

Nous vous rappelons les horaires autorisant les tontes et les travaux bruyants, valables également pour les professionnels, sauf dérogation préfectorale :

- jours ouvrables : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 19h30
- samedi : 9h00 - 12h00 et 13h30 - 18h00
- dimanche et jours fériés : 10h00 - 12h00

Le point sur le tennis de l'Abbayette

Plusieurs riverains de l'Abbayette ont rencontré monsieur le maire lors de ses permanences hebdomadaires. Principal motif : le devenir du tennis de l'Abbayette.

Il faut rappeler qu'à l'heure actuelle aucun projet n'est arrêté et pour cause, la commune d'Arras, propriétaire des lieux, doit d'abord réaliser un nouveau pôle tennistique. Or en l'état actuel des choses, aucun projet n'a été établi et aucun planning n'a été présenté aux élus anzinois. Bref cette réalisation ne verra pas le jour avant plusieurs années et les joueurs de tennis auront encore le plaisir de venir jouer à Anzin-Saint-Aubin.

Pour autant quand en 2008, monsieur Philippe Rappeneau, adjoint au maire d'Arras, a averti monsieur le maire de ce projet, le conseil municipal a décidé de protéger les riverains en faisant valoir son droit de préemption. Cela s'est matérialisé par la prise d'une délibération fixant les modalités de l'opération. L'objectif est de maîtriser notre urbanisme et de conserver le caractère résidentiel de la zone. Enfin le terrain jouxte le parc du château-mairie, c'est donc une réserve foncière stratégique. Bien évidemment, les résidents de l'Abbayette seront informés des suites du dossier.

Précisons pour terminer que pas un centime n'a été déboursé cette année et que l'acquisition ne se fera que si le projet arrageois voit le jour.

Anzin-Saint-Aubin et les affaires scolaires - Partie 8

par Marc LOISON, maître de conférences et membre du Centre de Recherche et d'Études Histoire et Sociétés (CREHS) de l'université d'Artois

Le mois dernier nous soumettions à votre sagacité un indice architectural figurant au fronton de la première école de filles d'Anzin-Saint-Aubin. Il s'agit d'une allégorie représentant un oiseau juché sur une branche et nourrissant ses petits blottis dans un nid.

Photo : Eric Lulé

En première lecture, il faut voir ici une allusion à l'instruction des enfants. En extrapolant on peut aussi y voir la fille devenue femme et qui à son tour, instruit ses propres enfants et ce faisant, devient la mère médiatrice républicaine faisant de ses fils « des citoyens et des soldats[1] ».

La première école de filles anzinoise, arborant cette superbe allégorie, est située à l'intersection de la rue Henri Cadot et de la rue Charles Goudemand, en face du cimetière. Elle a été construite après la loi Duruy dont l'objectif manifeste était tout en consolidant certains aspects de la loi Falloux d'en corriger les lacunes.

La loi Duruy, une loi de consolidation et de correction ?

Les progrès rapides des congréganistes finissent par inquiéter le gouvernement impérial qui ne peut plus, d'ailleurs, compter sur le soutien inconditionnel de l'Église, hostile à sa politique italienne. Avec Victor Duruy, ministre de 1863 à 1869, est alors promulguée la loi sur l'enseignement primaire du 10 avril 1867. Pour Françoise Mayeur cette loi représente la dernière étape avant la série des grandes lois républicaines et apparaît comme une mise à jour de la loi de 1850, avec la correction des lacunes apparues à l'usage. Elle exprime en même temps de nouvelles exigences traduisant une toute autre attitude vis-à-vis de l'école[2]. Tout d'abord, en stipulant que les instituteurs ne pourront plus être remplacés par des congréganistes dans les écoles publiques, la loi Duruy prône une laïcisation partielle. Elle donne ensuite des facilités supplémentaires aux communes qui voudraient instaurer la gratuité notamment en donnant la possibilité, dans certains cas, de subvention du département et même de l'État.

La loi abaisse le seuil d'ouverture des écoles de filles à 500 habitants qui, avec la loi Falloux, était de 800. Par ailleurs, des garanties de traitement sont assurées aux institutrices. En sortant ainsi de la misère féminine précédente, on espère se procurer plus facilement les institutrices laïques qui font cruellement défaut. Enfin pour terminer ce rapide tour d'horizon, la loi introduit l'histoire et la géographie parmi les disciplines obligatoires de l'enseignement élémentaire.

Le ministre Victor Duruy se montre soucieux d'une exécution rapide des mesures édictées. Il demande aux préfets de dresser la liste des communes astreintes par la loi à la création d'une école de filles et « de reconnaître celles d'entre elles qui peuvent s'y soumettre sans trop de difficultés[3] ». Une circulaire ministérielle enjoint aux préfets, lorsque l'école reste commune aux deux sexes, de veiller à la désignation d'une femme chargée de l'enseignement des travaux d'aiguille. Les préfets sont par ailleurs priés de veiller à l'amélioration du recrutement du personnel féminin, notamment par l'ouverture d'écoles normales d'institutrices.

Les incidences locales

Comme nous l'avons signalé dans le précédent *Bulletin communal* [5], dès 1873, comme la population d'Anzin-Saint-Aubin est supérieure à 500 habitants, le préfet du Pas-de-Calais intime l'ordre au maire de respecter la loi Duruy et de veiller à la construction d'une école de filles.

Au niveau national, afin d'aider les communes impécunieuses à construire des écoles, la caisse des écoles est créée le 1er juin 1878. La première vague de constructions scolaires, comme nous l'avons vu dans les précédents articles, était intervenue au lendemain de la loi Guizot, une deuxième vague de constructions scolaires démarre dès 1878 et s'intensifiera dans les années 1881-1885. Grâce aux subventions accordées par la caisse des écoles, (en contrepartie, les plans et devis des constructions sont soigneusement contrôlés par les autorités : maires, inspecteurs primaires, inspecteur d'académie, préfet, ministre de l'Instruction publique), le département du Pas-de-Calais se couvre d'écoles neuves.

C'est dans ce contexte particulièrement favorable, fin 1878-début 1879 que la municipalité d'Anzin-Saint-Aubin s'exécute enfin et décide de construire une maison d'école de filles. Monsieur Carré, architecte à Arras dresse les plans et devis de la future école qui devrait être édifiée sur le terrain situé le long de la chaussée Brunehaut à côté de la mairie et de l'école mixte.

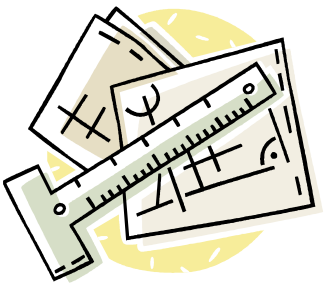

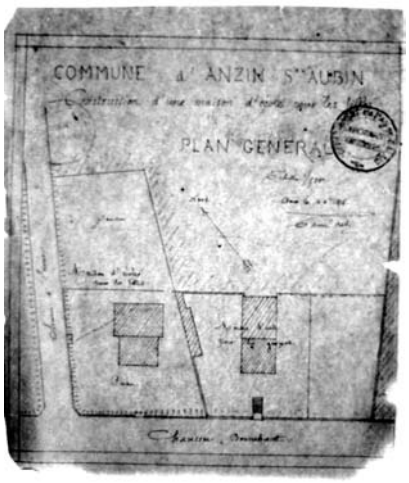

Plan de la maison d'école de filles. 14 décembre 1878

Source : Arch. dép. du Pas-de-Calais, 2O 242

En présence du défaut absolu des ressources communales, et des sacrifices exceptionnels que les contribuables devront s'imposer pour remplir les engagements à contracter envers la caisse des maisons d'école, le conseil municipal sollicite de la bienveillance du conseil général et du ministère de l'Instruction publique une subvention.

L'inspecteur primaire Wirth approuve le projet en ces termes : *« La commune d'Anzin-Saint-Aubin n'a pas encore d'école de filles bien que sa population dépasse six cents habitants. Elle demande à construire sur un terrain communal de onze ares, situé près de l'école des garçons dans un lieu central et de facile accès. La salle de classe placée en arrière du logement aura neuf mètres soixante-dix de long sur six mètres de large avec quatre mètres de haut […] il y aura de la place suffisante […] L'école sera située entre cour et jardin, la cour sera close de murs et les latrines y sont placées de manière à pouvoir être surveillées facilement depuis l'estrade de la maîtresse […] Le logement comprendra au rez-de-chaussée une cuisine, une chambre et un bûcher et deux autres pièces avec un grenier au premier étage. Le tout bien distribué et bien éclairé forme un logement convenable. Le plan mérite donc d'être approuvé sous la réserve qu'un corps de bibliothèque pour l'école soit inscrit au devis […] D'après le devis, les dépenses s'élèveront à dix mille quarante-cinq francs. Pour y faire face, la commune va contracter un emprunt à la caisse des écoles pour la somme de cinq mille francs […] La commune a peu de ressources et fait preuve de bonne volonté. Pour ces motifs, je suis d'avis de fixer à trois mille neuf cents francs le montant du secours à demander [6] ».*

Le 3 mars 1879 est accordé sur les fonds du département un secours de trois cents francs, heureusement compensé par une subvention de trois mille six cents francs de l'État, qui sera ensuite portée à cinq mille francs par le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts, le 9 avril de la même année.

Le 29 mai 1879, on procède à l'adjudication des travaux dont le devis s'élève à neuf mille cinq cent vingt-cinq francs. C'est l'artisan Carlier Decoin de Pelves qui est retenu car il propose un rabais de neuf pour cent, Olivier de Sainte-Catherine, Prion de Maroeuil, Humet de Roeux et le tailleur de pierres Hubert Wavelet d'Anzin proposant des rabais inférieurs.

La permanence des difficultés…..

Carlier est déclaré dans le courant de l'année 1879 adjudicataire de deux autres entreprises communales à savoir la construction de la maison d'école de filles de Bullecourt, et la restauration de l'église de Héninel. Le nombre important de chantiers aura pour conséquence d'entraîner des difficultés dans la bonne marche de ceux-ci comme en témoigne la lettre envoyée par l'architecte Carré au préfet le 27 mars 1880 et signalant en substance que : « *Vers la fin de l'année le sieur Carlier a éprouvé des revers de fortune dont ses entreprises ont ressenti le contrecoup. Toutefois Bullecourt s'achève et Héninel promet également une heureuse terminaison. Pour Anzin la situation est plus tendue [7]* ».

De fait, l'architecte Carré doit à plusieurs reprises mettre Carlier en demeure de reprendre les travaux d'Anzin abandonnés pour les autres chantiers. Il informe alors le préfet en ces termes : « *Il y a lieu de craindre que tôt ou tard une nouvelle désertion du chantier ne vienne causer à la commune un préjudice considérable. Dans cette occurrence j'ai cru devoir engager monsieur le maire de la commune d'Anzin à solliciter l'autorisation d'appliquer à l'entrepreneur la teneur de l'article 18 du cahier des charges au premier retard non justifié [8]* ».

Cet article permettait à la municipalité de bloquer le cautionnement versé par Carlier lors de l'adjudication. Cet article sera effectivement appliqué et le remboursement du cautionnement interviendra en 1884 après décision du conseil municipal, la réception définitive des travaux ayant eu lieu le 21 décembre 1880.

À la veille des grandes lois laïques, la commune d'Anzin-Saint-Aubin était enfin dotée de deux écoles, une de garçons et une de filles, que le flâneur peut toujours admirer en face du cimetière et de l'église, à hauteur des feux tricolores.

Les affaires scolaires anzinoises ne sont pas pour autant terminées. Nous les découvrirons, comme il se doit, à la rentrée de septembre…

---

1. Ainsi en 1880, à l'époque de la construction de l'école de filles d'Anzin-Saint-Aubin, Foncin, directeur de l'enseignement secondaire durant le ministère Paul Bert, déclare : « L'absence d'enseignement secondaire pour les femmes entretient l'anarchie intellectuelle de la Nation. La plupart des femmes sont restées étrangères aux idées, aux sentiments de la France républicaine et moderne. C'est, dit-on, l'instituteur allemand qui a vaincu la France ; mais la France était à court de soldats et de citoyens. C'est l'institutrice française, c'est la mère française qui formeront pour l'avenir une robuste génération de citoyens et de soldats » cité par Françoise & Claude Lelièvre, *Histoire de la scolarisation des filles,* Paris, Nathan, 1991.
2. Françoise Mayeur , *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France. De la Révolution à l'École Républicaine,* Tome III, Paris, Nouvelle Librairie de France, 1981, p. 334.
3. Cité par F. & C. Lelièvre in *Histoire de la scolarisation… op. cit.*, p. 79.
4. *D'Anzin à Saint-Aubin,* n° 4, mai 2009, p. 6-7.
5. Alors que la mixité est proscrite, rappelons que cette école accueille des garçons et des filles par nécessité.
6. Arch. dép. du Pas-de-Calais, 2O 242.
7. *Ibid.*
8. *Ibid.*

La parole aux Associations

Paysage "péri-urbain", tel était le thème de notre sortie de printemps du 16 mai dernier. Nous avons choisi, après notre sortie à Amiens, de rester dans notre environnement local. A 15h00, une quinzaine de photographes se sont retrouvés, à Arras, sur le parking du lycée Savary. A cette occasion, les membres du club ont expérimenté la technique diaphragme/pleine ouverture avec choix de la mise au point afin de déboucher et de mettre en valeur un élément du paysage.

Il y a un an, la majorité des membres étaient équipés d'appareils photo compacts. Rappelez-vous notre exposition de novembre 2008, les résultats étaient déjà bien bons. Avec des cours de formation tout au long de l'année 2009, nos assidus "élèves" ont pu constater que l'appareil photo reflex apportait techniquement un plus, et maintenant plus des deux tiers de nos membres, se sont équipés d'appareils photo plus performants dans leurs réglages. Le 29 mai, Maty El Hamine, un de nos formateurs, a initié à l'usage du flash, exercice délicat quant on veut éviter ces clichés brutaux et durs qui illustrent les albums et les cadres photos.

Quant aux vidéastes, ce 16 mai était une soirée consacrée à la partie son de leurs prises de vues. Si dans leur ensemble les règles de la photo s'appliquent à la vidéo, le son contribue beaucoup à la réussite des plans. C'était le thème de la soirée animée par 2 formateurs, à savoir les pièges à éviter, comment pallier une section son du caméscope trop souvent le parent pauvre des caméscopes et les règles de base pour une prise de son réussie en particulier dans un environnement bruyant.

Le but du club ANZIN VIDEO est de former nos membres à dominer leurs équipements et en particulier les plus performants.

Notre club vous est ouvert. Vous voulez progresser, vous exprimer photographiquement, venez nous rejoindre.

AG du club : vendredi 19 juin 2009, à 19h00, au club.
Photographes : Récapitulation diaphragme/vitesse/sensibilité le 26 juin, à 20h00.

Photo : Jacqueline Ducatez

Renseignements : 03.21.48.09.17 ou 03.21.48.92.48

L'Association Squash Anzin-Saint-Aubin, 35 rue Sadi Carnot, reprend les inscriptions du mercredi 9 septembre au 21 octobre de 17h30 à 19h30 pour la saison 2009/2010.

Inscrivez-vous rapidement car le quota est de 250 adhérents !

Pièces nécessaires pour l'inscription :

1/ certificat médical d'aptitude à la pratique du squash
2/ fiche d'inscription dûment remplie
3/ chèque du montant de l'adhésion

Les documents sont déjà téléchargeables (modalités et fiche d'inscription) sur le site : www.squashanzin.fr ou au club directement au moment des inscriptions. Les dossiers incomplets ne seront pas acceptés.

Test gratuit possible le mercredi de 18h30 à 19h30.

Résultats des championnats de France :
Catégorie 4e série : Yannick Duhem 12e
Catégorie 5e série : Mathieu Nepveu 13e, Franck Mac Farlane 14e et Jérôme Fourcy 25e.

Félicitations aux joueurs pour leur participation.

www.squashanzin.fr

Fête des écoles primaire et maternelle

Les enseignants, leurs élèves, et l'Association des Parents d'Elèves vous convient à la fête des écoles le **samedi 20 juin 2009 à 14h30** dans la salle Les Viviers puis dans la cour de récréation !

Cette année encore une belle fête se prépare ! Elle clôture l'année scolaire et laisse de superbes souvenirs...

Les enfants vous présenteront leur spectacle, les membres de l'APE et les enseignants continueront les festivités dans différents stands : pêche miraculeuse, jeu de grenouille, billets roulés, circuit électrique, vente de bonbons, de crêpes, de boissons et bien d'autres encore...

De nombreux lots sont à gagner et une ambiance chaleureuse est assurée !

Les enseignants et l'équipe de l'APE

Associations... Vous avez jusqu'au vendredi 26 juin pour nous faire parvenir votre article !

Les amis de la rando

Il se passe toujours quelque chose chez les Amis de la Rando et il est vrai que l'arrivée des beaux jours coïncide avec l'organisation de manifestations aussi diverses que variées. Jugez plutôt !

Quelques cyclotouristes ont participé les 20 et 21 avril dernier avec l'ACT (Arras Cyclo Tourisme) à un parcours de 260 km le long du Val d'Authie. Certains ont récidivé dans le cadre du 25e anniversaire du jumelage Arras-Herten pour un périple dans le Münsterland du 16 au 24 mai.

Les marcheurs du jeudi ont pu profiter de la douceur du printemps le 7 mai dernier en se rendant à la Pescherie de Sainte Catherine par le chemin du fief d'Anzin.

Pour les marcheurs plus aguerris, un week-end randonnée s'est déroulé dans l'Avesnois les 9 et 10 mai au cours duquel les 26 participants ont pu profiter des superbes paysages autour de Chimay et d'Anor dans une véritable ambiance de vacances qui a permis à chacun de se ressourcer. *(cf. photo)*

La traditionnelle sortie annuelle en bus s'est déroulée le 24 mai à Guise dans l'Aisne et l'après-midi a été consacrée à la visite du familistère Godin.

L'agenda de juin et juillet est tout aussi chargé puisque sont prévues les sorties suivantes :

Le 14 juin : sortie commune marcheurs-cyclistes suivie d'un barbecue à l'étang communal. Pour les marcheurs : circuit de Wagnonlieu à Dainville (13,5 km avec une variante plus courte de 8 km) départ 8h15 mairie d'Anzin-Saint-Aubin. Pour les cyclistes : sortie de l'Ami Bidasse

Marcheurs (départ 8h15 mairie d'Anzin-Saint-Aubin)
- 21 juin : sentier des deux sources à Saulty (14 km)
- 5 juillet : Parcours de la Couture Comblet à Thélus (16 km)

Balade du jeudi :
Rendez-vous les 2 et 16 juillet à 14h30 mairie d'Anzin-Saint-Aubin (repos en août)

Cyclistes (départ 9h00 mairie d'Anzin-Saint-Aubin)
- 7 juin : Marais de la Scarpe et de la Sensée
- 5 juillet : Acq - Fresnicourt

Le 28 juin : découverte du cyclotourisme proposée par les cyclistes aux marcheurs de l'association au travers d'un circuit de 28 km à allure modérée (départ 9h30 mairie d'Anzin-Saint-Aubin).

Si vous êtes intéressé par l'une de ces sorties, n'hésitez pas à contacter le Président, Christian Duez au 03.21.48.67.11.

ANZIN SPORT SANTE
GYM YOGA MUSCULATION

Des nouveautés pour la pratique sportive étaient annoncées dans le bulletin municipal du mois de mai.

En effet, Anzin Sport Santé parrainera, dès la rentrée de septembre, le KIANG DO KAN et ses cours de gymnastique asiatique, animés par un maître en arts martiaux. Cette gymnastique, tout en mouvements, a pour but essentiel de permettre à chacun d'y trouver un équilibre physique et psychologique, basé sur une relaxation et une prise de conscience du corps. Un enchaînement de gestes et de postures assure une continuité dans la recherche de l'équilibre, tout en garantissant une détente approfondie.

Ces cours seront ouverts aux adultes hommes et femmes, seniors compris, car il n'y a pas d'efforts intenses à fournir et le côté ludique permet l'entretien de la mémoire. Ces cours exigeront néanmoins persévérance et assiduité.

Cette gymnastique asiatique ne rentre ni dans le cadre de la pratique du judo ni celle du yoga, car elle s'exécute en position debout par des mouvements lents adaptés à tous les âges.

<u>Une journée de démonstration de cette nouvelle discipline aura lieu à la salle Les Viviers le samedi 26 septembre.</u>

Contact : **ACSNS - 06.86.54.59.63**
Association Culture Samouraï Nord Sud
(association agréée par la Direction de la Jeunesse et des Sports et l'UFOLEP en fonctionnement indépendant de l'association Anzin Sport Santé).

Notre saison se termine et nous espérons retrouver dès la rentrée nos fidèles adhérents et tous les nouveaux. Les créneaux horaires pour la saison 2009-2010 paraîtront dans le bulletin municipal de juillet.

Le président et les membres du bureau d'Anzin Sport Santé souhaitent à tous de bonnes vacances sportives !

Claude Sestier : 03.21.51.33.36

La parole aux Associations

LA CECILIENNE

Samedi 13 juin - 18h30
La Cécilienne fête la fin d'année et ses 25 ans.
➤ audition de tous les élèves
➤ couscous et soirée dansante animée par Allan.

Inscrivez-vous nombreux auprès de Sylvie Leleu (rue du Val) ou des professeurs !
Tarifs (boisson non comprise) : 10 €, 5 € (-12 ans)

Jeudi 18 juin - "Journée Cuivres" (salle Les Viviers)
En journée, présentation des cuivres par les musiciens de l'orchestre aux élèves des écoles de la commune.
20h00 : Grand Concert Gratuit
20h00 - Harmonie de Feuchy

20h45 : Le Quintette de cuivres de Douai

La musique a acquis une place de choix parmi les activités proposées aux jeunes de la commune !

Inscriptions : samedi 5 septembre de 14h00 à 16h00.
Reprise des cours : 21 septembre

Les cours de formation musicale s'adressent à tous !
La classe d'éveil est ouverte aux enfants dès 5 ans.
Prestations offertes : classe d'orchestre, chorale et ateliers musicaux. Instruments proposés en sus du solfège : saxophone, piano, cor, trompette, batterie, djembé, violon, accordéon, flûte, violoncelle, guitare…

Dominique Bourdon : 06.72.46.21.06 *(dès 19h30)*
Sylvie Leleu : 03.21.22.19.59 *(dès 19h30)*

Etoile Sportive Anzin Aubin

Le vendredi 8 mai s'est déroulée au stade Marcel Paul, la seconde édition du Défifoot.

Sous la houlette de Benjamin Gorin, 160 joueurs ont pu démontrer leurs prouesses footballistiques au travers d'un principe novateur : concilier des matchs avec des ateliers techniques.

Bravo à nos Anzinois qui terminent à la 4e place en poussins et à la 3e place en débutants (défifoot remporté par Tilloy dans les deux catégories).

Le président Serge Herman tient à féliciter l'ensemble des équipes présentes ainsi que l'ensemble des bénévoles sans qui cette manifestation n'aurait pu voir le jour.

Un grand merci également à monsieur Michel Ettorre (entraîneur des gardiens de but au Racing Club de Lens) qui a eu la gentillesse de nous rendre visite, accompagné d'Abdoulrazak Boukari et d'Issam Jemaa (joueurs pros à Lens), pour la plus grande joie des enfants.

L'E.S.A. remercie la municipalité pour son soutien et sa présence lors de cet événement. Le rendez-vous est pris l'année prochaine pour une nouvelle fête de nos jeunes footballeurs.

Les 18 ans de l'Etoile Sportive qualifiés

Après leur qualification en quart de finale, les 18 ans affrontaient de nouveau l'équipe d'Annezin-les-Béthune pour les demi-finales de la coupe Bolpère ce jeudi 21 mai.

Après un début de match difficile où ils encaissèrent un but à la 15e minute sur une erreur défensive, les Anzinois se reprirent mais les poteaux nous empêchèrent d'égaliser et sur un contre notre gardien toucha l'avant-centre d'Annezin. L'arbitre estima une faute et siffla un pénalty, transformé par l'équipe adverse. Les Anzinois très motivés repartirent de l'avant sur une superbe action entre Bertrand Fachaux et Nicolas Perrin qui marqua à la 43e minute.

Dès le début de la 2e mi-temps, les Anzinois asphyxiaient physiquement les locaux et dominaient la partie sans réussir à trouver la faille, mais à force de pousser, ils furent récompensés à la 90e minute par l'égalisation de Quentin Lemoine.

Les 2 équipes devaient donc se départager aux tirs au but, à ce jeu Anzin-Saint-Aubin sortit vainqueur avec 5 réussites contre 4 grâce à notre gardien Guillaume Leleu.

Bravo pour cette qualification en finale qui se jouera le **dimanche 14 juin à Avion (stade Javary) contre Grenay** et félicitations à Pierre Doré, entraineur de cette superbe équipe et merci aux supporters présents à cette demi-finale. Nous espérons voir de nombreux supporters à cette finale.

Autre satisfaction de cette saison, la montée de notre équipe fanion, aujourd'hui toujours invaincue avec 16 points d'avance sur le 2e.

L'Etoile Sportive recrute dans toutes les catégories du débutants au seniors.

Serge Herman : 03.21.55.86.34

Zoom sur ...

Racontez-nous une histoire...

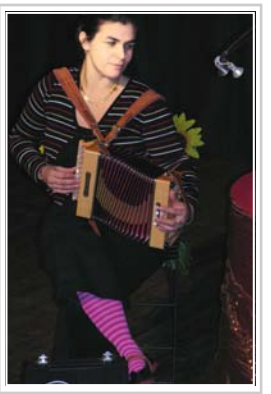

Autrefois, c'est autour du feu, pendant les veillées, que les plus belles histoires se racontaient.

Vendredi 26 juin, la municipalité invite Marion Cailleret afin que nous puissions vivre l'un de ces moments magiques où petits et grands se rassemblent pour rêver, rire, s'évader ensemble dans le même imaginaire.

En matinée, ce sont d'abord les enfants de maternelle qui l'écouteront lors de deux séances adaptées au public des trois-cinq ans.

Le soir, cette conteuse professionnelle membre de l'association Chats Pitres et Rat-Conteur viendra raconter aux grands enfants et aux adultes "le village du bout du petit pays". Voici ce qu'elle nous en dit :

"C'est l'histoire d'un petit pays, dans ce petit pays, tout au bout, tout au fond, il y a un village... Un village ordinaire, avec ses habitants, pas si ordinaires que ça ! Les rencontres se font au fil des histoires...

Et puis, il y a la valse à l'accordéon, qui rappelle les temps de fêtes.

Mais un jour, la guerre arrive et dans le petit village, rien ne va plus."

Ce spectacle de 45 min, à la fois tendre et joyeux, va et vient entre le sourire et le sérieux. Il est adapté à tous les publics à partir de huit ans.

Pour venir l'écouter : rendez-vous vendredi 26 juin à 20h30 à la salle Les Viviers. Prix d'entrée : 1€

L'agenda en un clin d'oeil ...

Jeudi 11 et vendredi 12 juin :
Collège Les Louez Dieu
➤ Pièce de théâtre "Le Barillet"
Salle Mona Lisa - 20h30

Samedi 13 juin :
La Cécilienne
➤ 25 ans : Audition et soirée dansante
Salle Les Viviers - 18h30 - tarif : 10 € / 5 €

Dimanche 14 juin :
Les Amis de la Rando
➤ Balade commune marcheurs-cyclistes
Mairie - 8h30 - puis barbecue à l'étang communal
Étoile sportive d'Anzin-Saint-Aubin
➤ Finale de la coupe Bolpere (18 ans)
Stade Javary, 1 cité de la piscine 62210 Avion

Jeudi 18 juin :
La Cécilienne
➤ Concert de cuivres
Salle Les Viviers - 20h00 - entrée gratuite
Appel du 18 juin 1940
Monument aux morts - 19h00
Collège Les Louez Dieu
➤ Pièce de théâtre "Sacré môme"
Salle Mona Lisa - 18h30

Vendredi 19 et samedi 20 juin :
Collège Les Louez Dieu
➤ Pièce de théâtre "Inconnu à cette adresse"
Salle Mona Lisa - 20h30

Samedi 20 et dimanche 21 juin :
L'Atelier
➤ Exposition de peinture
Salle Mona Lisa, Collège Les Louez-Dieu

Samedi 20 juin :
Association des Parents d'Elèves
➤ Fête des écoles
Salle Les Viviers - 14h30 - suite à la cour de récré

Mardi 23 juin :
➤ Récital de clavecin par Olivier Spilmont
Mairie - 20h30 - tarif : 7 € / 5 € / gratuit -12 ans

Vendredi 26 juin :
➤ Conte pour petits et grands
Salle Les Viviers - 20h30 - 1 €

Dimanche 5 juillet :
➤ Cafougnette chez les Anzinois
Mairie - de 14h00 à 18h00

Juillet - Août : Centres de loisirs
Juillet : Sorties ados
Mercredi 14 juillet : Repas républicain
Fin août : Musique en Roue Libre

Samedi 5 septembre : Don du Sang
Dimanche 6 septembre : Pas-de-Calais Libéré
Samedi 26 septembre : Anzin Sport Santé / ACSNS
Démonstration de gymnastique asiatique
Dimanche 27 septembre : Capsules de l'Artois - Rencontres placomusophiles

Dimanche 11 octobre : Les 10 km d'Anzin
Samedi 17 octobre : ABC - Bourse puériculture
Samedi 24 octobre : Anz'in Music 2

Samedi 7 au mercredi 11 novembre : Anzin Vidéo
Samedi 21 novembre : La Conviviale - Téléthon
Samedi 28 novembre : La Cécilienne - Téléthon

Vendredi 4 décembre : Don du Sang
Samedi 12 décembre : ESA - Repas et arbre de Noël
Décembre : Repas des aînés

Liste non exhaustive et sujette à modifications en cours d'année

Récital de clavecin

Olivier Spilmont

Couperin, Bach, Scarlatti

mardi 23 juin 2009

20h30

Salle des aînés, mairie d'Anzin-Saint-Aubin

Tarif normal : 7€
Tarif réduit : 5€
-12 ans : gratuit

Pas-de-Calais Conseil Général

Anzin Saint Aubin

Conception : mairie d'Anzin-Saint-Aubin
Photo : Les Clavecins Jean-Paul Rouaud, www.clavecins.fr